

SUPRA

SUPRA FRANCE RCS Saverne 441 048
576 SIRET 441 048 576 00074
BP 22 - 67216 OBERNAI Cedex FRANCE
www.supra.fr

POÊLE A BOIS VERCORS 3



NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

01-17

42356



Illustrations non contractuelles

-IMPORTANT-

Vous venez d'acquérir un appareil de chauffage au bois de notre gamme. Nous vous félicitons de votre choix. Cet appareil a été étudié avec soin. Pour en tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre, faites appel à un spécialiste de notre marque. Il réalisera l'installation dans les règles de l'art et assurera les meilleures conditions de fonctionnement, de sécurité et assumera l'entière responsabilité de l'installation finale. Avant la première mise en service de votre poêle, lisez attentivement la présente notice d'installation et d'utilisation. Conserver la notice ainsi que le bon de garantie (indiquant le modèle et le N° de série). Le non-respect des indications de ces documents entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.

Vercors 3

- MISES EN GARDE -

- Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.
- Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes⁽¹⁾ lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
- Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes⁽¹⁾ en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
- Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
- La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
- Sont spécialement interdits :
 - L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (mobilier, papier peint, boiseries...) à proximité immédiate de l'appareil.
 - La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit.
 - L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
 - Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.
- Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
- Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, la présentation et les cotes de ses modèles ainsi que la conception des montages si nécessaire. Les schémas et textes de ce document sont la propriété exclusive du fabricant et ne peuvent être reproduits sans son autorisation écrite.

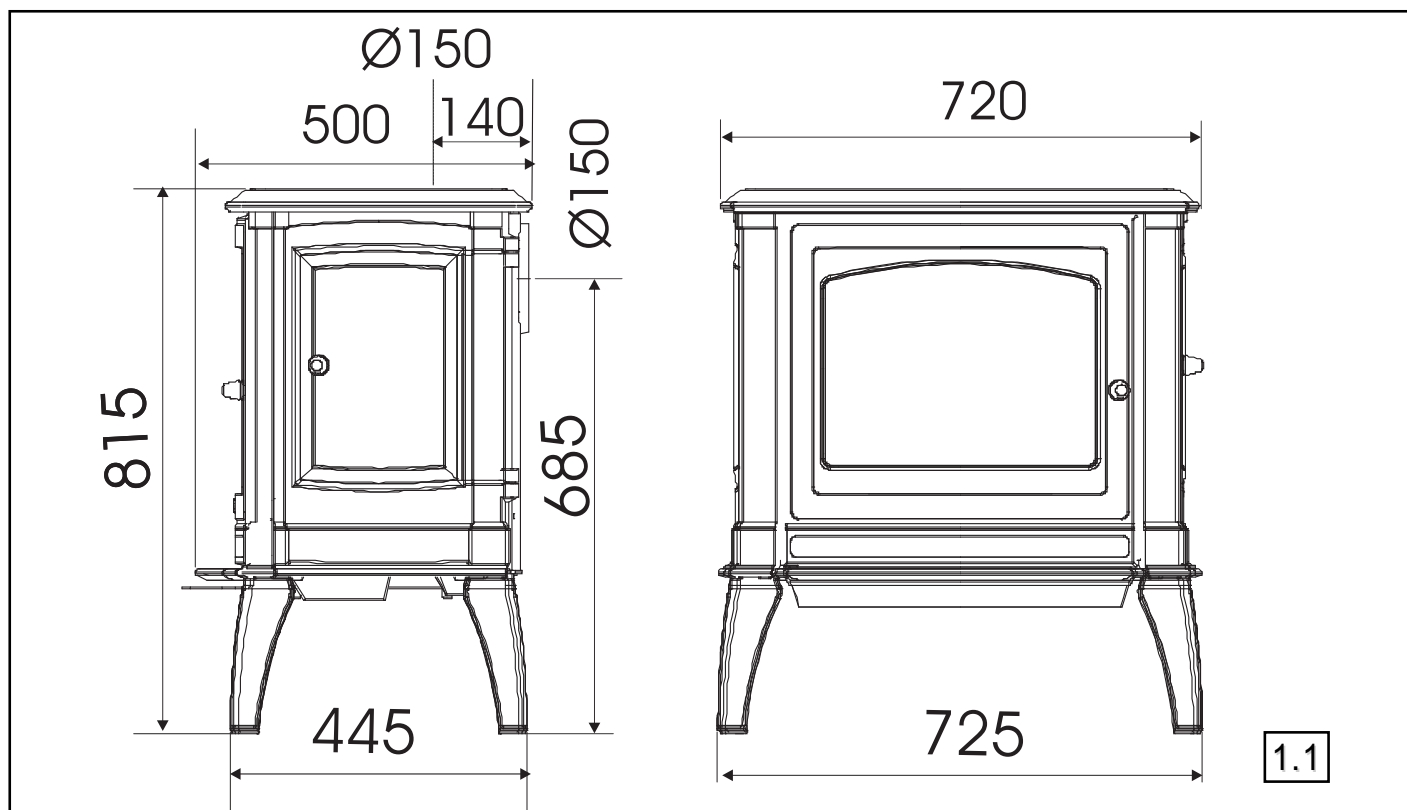
- INFORMATION DE MONTAGE IMPORTANTE -

Votre cheminée " tire bien ", mais vous ne connaissez pas la valeur de sa dépression ! La dépression ou tirage d'un conduit se mesure en Pascal (Pa). Tous les inserts, foyers et poêles sont conçus, optimisés et fabriqués selon les normes NF EN 13229 (ou NF EN 13240) pour fonctionner raccordés à un conduit de cheminée dont la dépression est de 12 Pa. Très fréquemment (plus d'un conduit sur deux), il y a un tirage trop important (supérieur à 20 Pa) dû à une cheminée trop haute ou une installation en combinaison avec un tubage. Les appareils fonctionnent alors dans des conditions anormales, qui provoquent :

- Une consommation de bois excessive : celle-ci peut être multipliée par 3 par rapport à un appareil fonctionnant avec un tirage de 12 Pa.
- Un feu " qui ne tient pas ", brûle beaucoup trop rapidement et chauffe très peu.
- La détérioration rapide et irrémédiable de l'appareil (fissuration des plaques de fonte ou briques réfractaires).
- L'annulation de la garantie.

Pour éviter tous ces problèmes, il n'y a qu'une solution !

Faites contrôler le tirage du conduit (appareil en fonctionnement) par un professionnel, si celui-ci est supérieur à 20 Pa, installez un régulateur de tirage sur le conduit de raccordement de l'appareil.



Vercors 3

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

POÊLE	VERCORS 3
Catégorie du poêle	Intermittent
Puissance calorifique nominale ⁽²⁾	10 kW
Fonctionnement porte fermée uniquement	
Type de raccordement	horizontal/vertical
Rendement	76 %
Taux de CO (13% O ₂)	0,12%
Taux de CO ₂	9,4 %
Poussières (13% O ₂)	53 mg/Nm ³
Combustibles	bois de chauffage
Taille des bûches	50 cm
Charge horaire nominale	2,7 kg
Intervalle de rechargement	1 h
Combustible de remplacement	lignite
Combustibles interdits	tous les autres dont charbons et dérivés
Température moyenne des fumées porte fermée	336° C
Débit massique des fumées	8,9 g/s
Caractéristiques du conduit de fumées	
Diamètre nominal départ des fumées	150 mm
Dimensions minimales du boisseau	20 x 20 cm
Ø mini tubage ou conduit métallique isolé	150 mm
Hauteur mini du conduit au dessus de l'appareil	4 m
Ventilation du local	1 dm ²
Dépression (10 Pa = 1 mm CE)	
Allure nominale	12 Pa ± 2 Pa
Allure réduite (mini admissible)	6 Pa ± 1 Pa
Maxi admissible	20 Pa
Poids net / brut	171 / 200 kg
Plaquette signalétique	au dos de l'appareil
Accessoires fournis	
Poignée de porte latérale	à monter
Bavette à cendre	oui
Gant	oui

**Retirer impérativement la poignée en bois
lors du fonctionnement du poêle (§3.7) !**

Ne jamais stocker de bois sous le poêle.



(1) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un poêle fermé; NF EN13240 traitant des poêles à combustible solide. (disponibles à l'AFNOR).

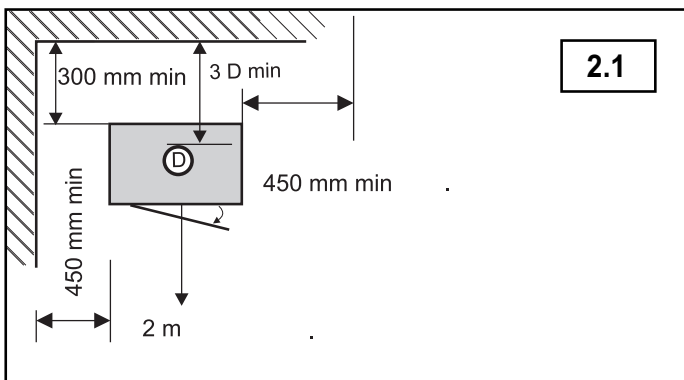
(2) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, combustible bois ou lignite ; selon essais suivant EN 13240.

Vercors 3

2. INSTALLATION

2.1. Distances de sécurité (fig. 2.1)

Respecter les distances de sécurité indiquées entre le mur et les cotés ou l'arrière de l'appareil. Si la paroi est incombustible, la distance de sécurité ne s'applique pas. Quelle que soit l'orientation du poêle, une distance de 2 m doit séparer la vitre du mur ou de toute matière inflammable.



2.2. Déflecteur de fumées (fig. 2.2-2.3)

Le déflecteur de fumées est constitué de 2 plaques en fonte. Il améliore l'échange de chaleur efficace et facilite la récupération des suies lors du ramonage. A la livraison, il est monté dans l'appareil. Avant d'installer définitivement l'appareil, monter et démonter le déflecteur à plusieurs reprises, afin de se familiariser avec cette manipulation.

Dans tous les cas :

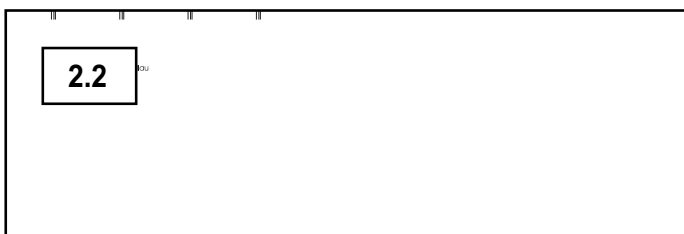
Retirer la cale en bois qui maintient le déflecteur de fumée, en accédant par la buse arrière.

Démontage du déflecteur :

1. Ouvrir la porte
2. Soulever les 2 demi-déflecteurs.
3. Les déplacer vers l'avant du poêle à bois.
4. Faire basculer le demi-déflecteur droit vers le bas et l'extraire.
5. Faire basculer le demi-déflecteur gauche vers le bas et l'extraire.

Mise en place du déflecteur :

1. Mettre en place le demi-déflecteur gauche.
2. Positionner le demi-déflecteur droit au milieu en relevant le demi-déflecteur gauche.
3. Déplacer le demi-déflecteur droit à fond vers la droite.
4. Le demi-déflecteur gauche se cale à côté du demi-déflecteur droit.



2.3 Poignée de porte (fig. 2.4)

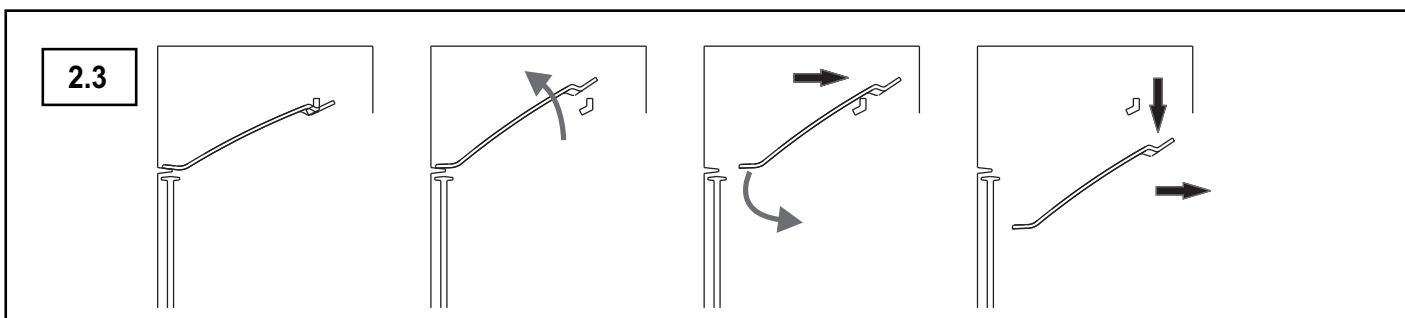
La poignée de porte est livrée vissée. **En fonctionnement :** Ouvrir la porte vitrée en tournant la poignée vers la droite pour ne pas s'exposer au rayonnement de la vitre.

2.3.1. Porte latérale

La poignée latérale est fournie dans le foyer. Fixer la poignée sur la porte latérale avec une clef Allen (fournie).

2.4 Bavette à cendre (fig. 2.4)

La bavette à cendre est fournie fixée sous foyer.



Vercors 3

2.4. Inversion du raccordement (fig. 2.5 - 2.6)

A la livraison, la buse est montée sur le poêle en sortie verticale.
En fonction du type de conduit existant, l'appareil peut également être raccordé horizontalement (sortie arrière). Pour inverser l'orientation de la buse suivre les instructions :

1. Ouvrir la porte vitrée et la porte latérale pour accéder aux fixations.
2. Démontez la buse en retirant les 2 écrous, vis de fixation et rondelles (à conserver).
3. Retirer les 2 demi-défecteurs comme indiqué au § 2.2.
4. Démontez l'obturateur arrière fixé par une barre de fixation à l'intérieur du poêle, une tige filetée, un écrou et une rondelle (à conserver).
5. Fixer l'obturateur sur la sortie dessus. Placer la barre de fixation et la rondelle sur la tige filetée. Visser l'écrou de fixation.
6. Fixer la buse sur la sortie arrière avec les 2 vis de fixation, rondelles et écrous.
7. Remettre les 2 demi-défecteurs en place.

2.5. Mise en place de l'appareil

Retirer les vis fixant l'appareil à la palette.
Installer le poêle à son emplacement définitif, le mettre à niveau. Le revêtement de sol doit être non-combustible (carrelage par exemple).

2.6. Raccordement

2.6.1. Entrées d'air

Dans le cas d'un habitat à forte isolation et/ou équipé d'un système mécanique de ventilation ou d'une hotte aspirante de cuisine, une prise d'air frais extérieur supplémentaire de 1 dm², positionnée en fonction des vents dominants, est nécessaire au bon fonctionnement de l'appareil. Cette prise sera obturée lors du non-fonctionnement de l'appareil.

2.6.2. Conduit de fumées

Une vigilance et des soins attentifs doivent être apportés à l'examen de ce point de l'installation. Si le conduit existe, il convient :

- de le faire ramoner par un moyen mécanique (hérissson),
- de faire vérifier son état physique (stabilité, étanchéité, compatibilité des matériaux, section...) par un fumiste compétent.

Dans le cas d'un conduit non compatible (ancien, fissuré, fortement encrassé), adressez-vous à un spécialiste pour sa remise en état suivant les réglementations en vigueur.

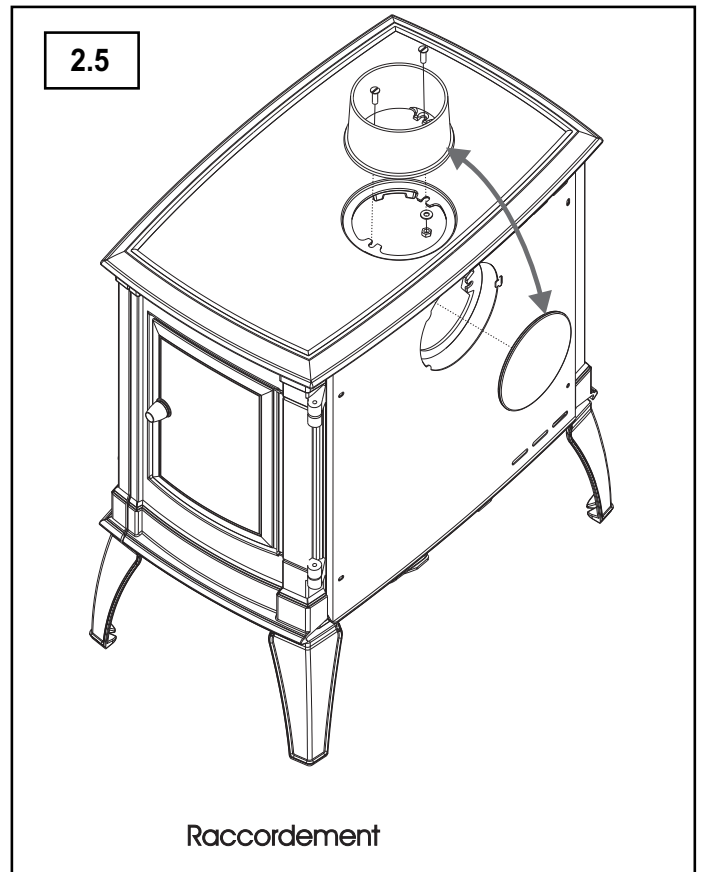
2.6.3. Tuyaux de raccordement

Utiliser des tuyaux T450, émaillés ou inox 316 (disponible chez votre revendeur), sans réduction sur leur parcours.

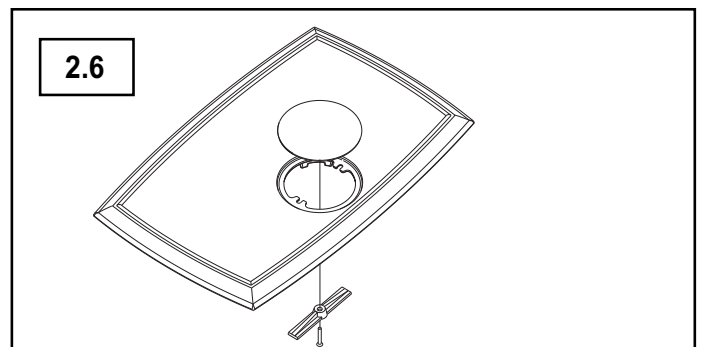
Le raccordement au conduit doit être dans la pièce où est installé l'appareil. Ménager un accès pour le ramonage et le nettoyage du conduit de raccordement.

Le tuyau ne dépassera pas à l'intérieur du conduit et les emmanchements seront démontables et étanches.

Eviter une trop longue partie horizontale avant le conduit. Si celle-ci est inévitable, lui donner une pente ascendante de 5 cm par mètre.



Raccordement



Vercors 3

3. UTILISATION

- Afin d'éviter tout risque de brûlure, il est indispensable d'utiliser le gant pour manipuler les commandes.
- Le rayonnement calorifique au travers de la vitrocéramique demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiserie...). Une distance de 2 m évitera tout risque.

3.1. Combustibles

Ce poêle est conçu pour brûler du bois de chauffage en bûches de 50 cm, sec à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé).

Préférer les feuillus durs (charme, hêtre...), éviter les résineux (pin, sapin), proscrire absolument les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule), ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).

En utilisation normale (de jour) ou au ralenti (de nuit), en association ou non avec le bois, la brique de lignite est un combustible économique.



L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite.

3.2. Premier allumage

Le premier allumage et la mesure du tirage doivent être effectués par un installateur qualifié.

1. Enlever les étiquettes autocollantes sur la vitre, les éventuels cartons de blocage et la cale en bois du déflecteur de fumées, et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier.
2. Disposer du papier et du petit bois. Commencer par un feu léger et puis augmenter la charge par paliers. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs (dues à la peinture de présentation) se produira, puis s'estompera dans le temps. Cette première mise en température devra donc se faire les fenêtres du local ouvertes.
3. Au cours de la première chauffe, vérifier la dépression conformément au tableau des caractéristiques techniques.

3.3. Tirage

Le conduit de fumées auquel est raccordé l'appareil ne doit pas excéder 18 Pa à chaud. Dans le cas où le tirage serait supérieur, nous recommandons l'installation d'un modérateur de tirage. Consulter votre revendeur afin d'effectuer une mesure du tirage lors de l'installation du poêle.

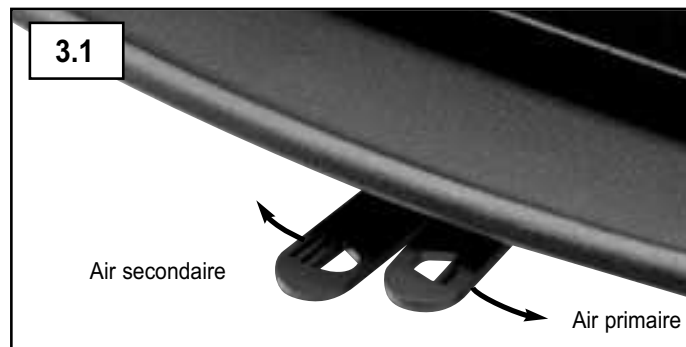
La présence d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) peut influencer la valeur de la dépression, jusqu'à l'inverser. Pour cette raison, l'extracteur devra être en marche lors de la mesure. En présence d'une VMC, une prise d'air frais extérieur est indispensable. Celle-ci doit être ouverte lors de l'utilisation de l'appareil.



Pour l'allumage, ne jamais utiliser d'essence, d'alcool ni de fioul...

3.4. Allumage et contrôle de la combustion (fig. 3.1)

Le poêle est pourvu d'un dispositif de réglage de l'air alimentant la grille. Ce réglage permet de moduler l'allure de la combustion. Le réglage s'effectue par une tirette en bas de la porte frontale. La position d'allumage ne doit être utilisée que momentanément lors de l'allumage. Une utilisation permanente de cette position entraîne une dégradation de l'appareil (tableau 3.A).



Tab. 3.A	allumage	nominal
Air primaire	ouvert (à droite)	1/3
Air secondaire	ouvert (à gauche)	ouvert (à gauche)

3.5. Chargement

Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive. Disposer la charge de bois plutôt vers le fond du foyer, pour éviter les chutes de braises.

Deux bûches de bois de chauffage (environ 2,7 kg par heure) suffisent à atteindre l'allure normale.

3.6. Fonctionnement en demi-saison

Eviter de fonctionner à allure très ralentie pendant de longues périodes. La température des fumées n'est pas suffisante, et celles-ci ne peuvent pas être évacuées avant leur condensation dans le conduit.

3.7. Protection de la poignée

Lorsque le poêle est en fonctionnement, fixer la poignée avant dans le logement sous la bavette pour la protéger de la chaleur.



La porte de chargement doit toujours rester fermée, pour éviter la surchauffe de l'appareil et sa déformation.

4. ENTRETIEN

4.1. Décendrage

Le décendrage doit être effectué régulièrement à froid, l'appareil étant à l'arrêt. Ne jeter les cendres qu'après leur complet refroidissement. Avant toute nouvelle utilisation, replacer le cendrier puis refermer la porte.

ATTENTION!

- **Attendre le refroidissement de l'appareil pour retirer les cendres.**
- **Ne pas aspirer de cendres chaudes.**
- **Ne pas jeter de cendres chaudes à la poubelle.**

4.2. Nettoyage de la vitre et du poêle

La vitre se nettoie à froid, à l'aide d'un chiffon humide trempé dans de la cendre de bois. Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois, un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le nettoyage de la vitre est moins efficace.

Pour nettoyer le poêle, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

4.3. Ramonage obligatoire

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Conserver les documents justificatifs du ramonage renseignés par l'entreprise ayant effectué les travaux de ramonage.

Après chaque ramonage du conduit, les suies sont recueillies par le déflecteur qui devra être démonté (§ 2.2), nettoyé et remis en place avant toute nouvelle utilisation de l'appareil.

5. GARANTIE

Votre appareil comporte un certain nombre de pièces d'usure, dont l'état devra être contrôlé lors de l'entretien annuel. Votre revendeur est à même de vous fournir ces pièces en rechange. Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, il est indispensable d'indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique collée à l'arrière de l'appareil.

Vercors 3

SUPRA

SUPRA FRANCE RCS Saverne 441 048
576 SIRET 441 048 576 00074
BP 22 - 67216 OBERNAI Cedex FRANCE
www.supra.fr